#### DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

# COMMUNAUTE DE COMMUNES PASOUALE PAOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 13 avril 2023

### **OBJET:** AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET GENERAL

#### DE 2023-016

Nombre de conseillers

En exercice: 60 Présents: 29

Ouorum: 31

Absents: 11

- dont ayant donné pouvoir : 20

Votants: 49

-dont « pour » : 30

-dont « contre » : 2

Abstentions: 6

- Non participations : 11

Le jeudi 13 avril 2023 à 17h00,

le conseil communautaire de la Communauté de Communes Pasquale Paoli, convoqué le 07 avril 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

Présents:

ACQUAVIVA François

ACQUAVIVA Mathieu ALBERTINI -COLONNA Nicolette

BERNARDI François Albert BRIGNOLE Jean

**BRUSCHINI Pierre** CASANOVA David COGNETTI TURCHINI Catherine

COSTA Jacques FERRARI Blaise

MORACCHINI Christian

COGNETTI Vincent FILIPPI Jean François GIUDICELLI Jean

NASICA Pierre NEGRONI Jérôme ORSINI François ORSONI Pierre PASQUALINI Jean-Félix POLIDORI Michel

RENUCCI Franck

ROCCHI Ange Toussaint SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SARGENTINI François TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste VENTURINI Simon VINCENSINI Augustin

Absents ayant donné pouvoir

ALBERTINI Lucie (à Venturini Simon) BARTOLI Marc (Ferrari Blaise)
BERTINI Jean Marcel (à Nasica Pierre) BRUNEL Jean Pierre (Taddei Pierre) CASAROMANI Marie Thérèse (à

Bruschini Pierre) COSTA Lucien ( à Sargentini François) GERONIMI Pierre Marie (à Cognetti Turchini Catherine) GIAMARCHI Jean Marc (à Pasqualini Jean

GILLET VITTORI Stephane (à Rocchi

Ange Toussaint) GUIDICELLI Mathieu (à Salviani Pierre Paul))

GUIDICELLI Maria (Polidori Michel) LESCHI Pierre (à Negroni Jérôme) MARIANI Mathieu (à Casanova David) MARTINETTI Antoine (à Filippi Jean François)

OLMETA Pierre (à Moracchini Christian) PACCIONI Sylvestre (à Acquaviva Mathieu)

POLIDORI Christiane (à Vincensini Augustin)

SIMONPIERI Maria Catherine (à Tafanelli Jean-Baptiste)

SOUSTRE Frédéric (à Brignole Jean) VESPERINI Clara (à Costa Jacques)

Absents:

ALBERTINI Pierre François ANTONIOTTI Serge CIATTONI Michel RENUCCI Jean

FRANCESCHETTI Bernard LECA Jacques MAESTRACCI Jean Félix PASQUALINI Gilles

ROSSI Alexandre SIMONPIETRI Antoine TOMASINI Jacques André

Secrétaire de séance : Catherine Cognetti Turchini

LE QUORUM N'AYANT PAS ÉTÉ ATTEINT LORS DE LA SÉANCE DU 07 AVRIL 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ DE NOUVEAU CONVOQUÉ LE JEUDI 13 AVRIL 2023 À 17H00 ET PEUT DÉLIBÉRER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM.

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 (budget général)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13,

- Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022
- Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022
- Constatant que le compte administratif fait apparaître

un excédent de 698 287,66 € pour le budget général

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230413-2023-016-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage: 18/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil Communautaire décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Par 30 voix Pour

2 Contre

6 Abstentions

11 Non Participation

## **BUDGET GENERAL**

Reports

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 45 512,43

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 97 817,34

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : - 26 019,38

Un résultat d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de 600 470,32

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de :

407 555,12

En recettes pour un montant de :

422 789,08

0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par CONSEIL COMMUNAUTAIRE, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068): 0,00

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 698 287,66

Les signatures sont au registre des délibérations, Omessa, le 13 port 2023

Le Président François SARGENTINI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20230413-2023-016-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2023 Affichage : 18/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

